

Empreintes

Juillet - Août - Septembre



www.mairie-ensues.fr

Le journal d'Ensues la Redonne

N° 10



Dossier :
La Rentrée

Pêle-mêle





Ne pas réduire nos ambitions pour notre ville

Après un été riche en événements associatifs et municipaux, nous voilà à l'heure de la rentrée, celle des enfants dans les écoles, des plus petits à la crèche, des seniors au club local de l'Entraide, celle de la reprise des activités sportives, culturelles,... tout cela est repris dans le dossier spécial

rentrée de ce N° 10 de notre journal Empreintes.

Un été marqué par le premier Festival, "Ensues'tival" organisé par notre équipe, le bal du 13 Juillet, les activités festives dans chaque calanque où jeunes et moins jeunes ont partagé des moments inoubliables, de nombreux stages sportifs : danse, handball, judo... les activités des Centres de Loisirs enfants et ados, les séjours en Corse et dans les Alpes et les concours de boules organisés par l'association locale. Sans oublier des nouveautés avec la création d'un marché hebdomadaire tous les samedis et ce toute l'année sur le parvis de la Maison Pour Tous / Bibliothèque. Un été marqué malheureusement par un grand incendie qui a ravagé près de 1000 hectares d'un site magnifique entre St-Julien-les-Martigues et Carry-le-Rouet, un incendie qui s'est arrêté aux portes de notre commune grâce aux moyens importants déployés par les sapeurs pompiers du département aidés par les départements voisins, plus de 700 hommes mobilisés et des moyens aériens au petit matin sans oublier le rôle des Comités Communaux de Feux et Forêts et des gendarmes pour assurer la circulation sur toute la côte bleue. Cet incendie d'origine criminelle nous révolte et nous n'avons pas de mots pour exprimer notre colère ; Espérons tout simplement que les services judiciaires sanctionneront les auteurs de façon exemplaire.

L'équipe municipale et les personnels ont aussi repris le chemin du travail sur les divers dossiers en cours : création d'une salle de gym agrès, réhabilitation du boulodrome, réaménagement de l'entrée de l'hôtel de ville, déplacement du CCAS et de la Police Municipale, aménagements extérieurs de la crèche, réhabilitation des sanitaires du foyer socioculturel, démarrage du programme pour la salle des fêtes et de la culture,... autant de projets qui ont reçu les engagements financiers de nos partenaires durant cet été...

Grâce à un fort soutien de nos partenaires, à une maîtrise de nos dépenses de fonctionnement et à un recours normal à l'emprunt nous ne réduisons pas nos ambitions pour notre ville. Et pour cause, avec mon équipe nous pensons que les Ensuesiens et les Ensuesiennes sont en droit de voir encore leur ville évoluer, se développer, s'équiper sans perdre de vue ce qui fonde son attrait : son cadre de vie, la qualité de son service public et son animation.

Pour ceux qui découvrent notre ville, je pense aux nouveaux arrivants que nous accueillons chaque année, Ensues est une ville à taille humaine, conviviale où il fait bon vivre ; sachez que nous avons à cœur de conserver ces atouts qui font toute cette richesse.

Michel Illac

Maire d'Ensues la Redonne

Vice Président de la Communauté

Urbaine Marseille Provence Métropole

Modification du PLU	2
Inaugurations	3
Visite du nouveau centre de secours - Inauguration de l'avenue de la Côte Bleue	
Social - Emploi - Éducation	4
Nos seniors, rois des courses hipiques - Le programme du club des "Tamalous" - Le Rotary club fait son marché - 237 enfants ont pu bénéficier du Centre de Loisirs cet été - La rentrée de l'emploi.	
Travaux - Urbanisme - Sécurité	6
Les différents travaux de voirie effectués cet été Le Comité Feux sur tous les fronts.	
Vie Locale et Citoyenne	8
Projet d'agrandissement du gymnase - La commission est en place pour la salle des festivités et de la culture.	
DOSSIER : La rentrée	9
	
Vie Associative	13
La belle santé du club de judo - Côté création - La Bécasse, pour une chasse écologique.	
Culture - Festivités	14
Ensues'tival - Un prix littéraire pour Michèle Olive - Le marché du samedi - La journée du Patrimoine.	
Environnement	16
Retour sur l'incendie de cet été - Extension du cimetière communautaire.	
À noter	18
Agenda	19
État Civil - Nouveaux Commerces	20
Libre expression Municipale	

Empreintes - N°10

juillet, août, septembre 2010

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Michel Illac
DIRECTION DE RÉDACTION: Service de la Communication
Hôtel de Ville, 15 av. Général Monsabert
13280 Ensues la Redonne
COMITÉ DE RÉDACTION: Michel Illac - Guillaume Garcia
Marianne Delaforest - Hélène Varre - Martine Mattéi - Sabine Coirre
CONCEPTION RÉALISATION : Albatros
50, Forum des Cardeurs - Aix en Provence
PHOTOS: J.Lopez
IMPRESSON: SIRIS - Label Imprim-Vert
Le journal municipal est tiré à 3000 exemplaires



Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) définit l'avenir de la commune en terme d'urbanisation (zones constructibles, zones non constructibles, types de logements...). Il concerne donc l'ensemble des habitants. Il assure l'équilibre des espaces urbains et naturels dans une logique de développement durable. Approuvé en Juin 2007, le PLU fait l'objet d'adaptations. Ainsi, la commune, avec l'aide technique de la Communauté Urbaine, a travaillé à une première modification pour faciliter la mise en œuvre de l'action municipale suite à la modification du droit des sols. Il s'agit aussi de prendre en compte la nécessité d'améliorer la rédaction de certaines règles et d'ajuster le zonage pour tenir compte des orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) notamment au niveau des lignes de crêtes, de permettre la densification de zones sous certaines conditions et de modifier des limites de construction (comme les piscines par exemple).

Concrètement, ces révisions ne portent pas atteinte à l'équilibre général du PLU, ne comportent pas de risques de nuisances et ne réduisent aucune protection relative aux risques ou à l'environnement. Elles portent donc essentiellement sur le règlement et les documents graphiques qui définissent les droits à construire, et sur des points de définition visant à améliorer l'instruction des dossiers au quotidien (Permis de Construire, Déclarations Préalables, etc...).

Que vous soyez habitants, associations, ou acteurs économiques sur la commune, vous êtes invités à donner votre avis sur des projets d'aménagement, de règlement ou de zonage à l'occasion de l'enquête publique qui se déroulera entre le 27 septembre et le vendredi 29 octobre (voir calendrier ci-dessous). À la suite de l'enquête publique, et après avoir examiné toutes les observations, le commissaire-enquêteur rédigera un rapport dans lequel il formulera un avis.

Une révision simplifiée du PLU est programmée dans une logique d'aménagement foncier

Dans un deuxième temps, le PLU sera révisé (révision simplifiée) afin de changer l'affectation d'une parcelle du quartier de Chantegrive. Par délibération du conseil municipal du 6 juillet 2006, la commune d'Ensuès la Redonne a supprimé la ZAC du Domaine de Chantegrive. Le territoire couvert par cette opération d'aménagement est donc, depuis ce jour là, soumis aux règles du document d'urbanisme.

Un zonage et une réglementation adaptés avaient été mis en place dans le cadre de la révision générale du PLU approuvée le 29 juin 2007 et un lot d'environ 1130 m² de cette ancienne ZAC a été classé en zone inconstructible. Ce lot se situe dans une partie urbanisée, entouré à l'Est comme à l'Ouest de lots bâtis et possède un compteur d'eau et d'électricité. Il s'agit aujourd'hui de rendre ce terrain constructible, conformément à sa vocation initiale en le réintégrant dans la zone UD4.

Afin de respecter la forme urbaine existante et les différentes contraintes qui pèsent sur les terrains voisins, un polygone d'implantation pour la construction et une SHON forfaitaire vont lui être attribués.

Vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur à l'occasion des permanences suivantes :

Lundi 27 septembre après-midi

Mairie d'Ensuès

Mardi 05 octobre matin

Mairie d'Ensuès

Mercredi 13 octobre après-midi

Mairie d'Ensuès

Jeudi 21 octobre matin

Mairie d'Ensuès

Vendredi 29 octobre matin

*Siège de la Communauté Urbaine
au Pharo à Marseille.*

Par ailleurs, dans un souci de concertation, les élus de la Municipalité vous proposent de les rencontrer pour répondre à vos questions :
Mercredi 06 octobre de 18h à 20h et Jeudi 14 octobre de 18h à 20h



>> Visite du nouveau Centre de Secours Ensùs-Carry.

Le chantier du nouveau Centre de Secours des sapeurs pompiers d'Ensùs-la-Redonne et de Carry-le-Rouet, situé à côté du stade municipal, avance à grand pas. Une mise en service est programmée pour Janvier 2011. Cet équipement d'une superficie de 1000 m² pourra accueillir un effectif de 100 personnes avec une garde qui pourra aller jusqu'à 17 pompiers. Entièrement financé par le Conseil Général des Bouches du Rhône, ce nouvel équipement a reçu la visite de Jean Noël Guérini, président du Conseil Général et de Jean Pierre Maggi président du S.D.I.S. 13 (Service Départemental Incendie et Secours). Ils se sont tous deux félicités de la qualité de cette nouvelle implantation qui permettra d'améliorer sensiblement la rapidité d'intervention des pompiers sur le secteur.



>> Inauguration sous forme de promenade pour l'Avenue de la Côte Bleue.

Après plus de 20 mois de travaux, l'inauguration officielle de l'aménagement de l'avenue de la Côte Bleue s'est déroulée sous un soleil radieux le 26 juin dernier. Accompagnés de M. le Maire, Jean Noël Guérini et Eugène Caselli nous ont fait l'honneur d'assurer la traditionnelle coupe du ruban. Puis c'est en délégation qu'ils ont déambulé sur quelques centaines de mètres le long de ce nouvel axe routier. Symbole d'une collaboration exemplaire entre la ville, le Conseil Général des Bouches du Rhône et la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, chacun a pu se féliciter de pouvoir enfin s'y promener dans un cadre agréable, sécurisé, accessible à tous, et magnifiquement arboré. Des préoccupations que l'on a retrouvées dans les discours de chacun : vitesse diminuée par le rétrécissement des voies, feux routiers pour protéger le carrefour principal, stationnement adapté, abris bus de nouvelle génération, promenade piétonne des deux côtés, luminaires de qualité et économiques, réseaux EDF et Télécom enterrés, plantations avec des espèces méditerranéennes peu consommatrices d'eau... , de l'aveu de tous, ce projet constitue une avancée importante dans l'amélioration du cadre de vie pour notre commune.





>> NOS SENIORS : Rois des courses hippiques.

Le repas du 1^{er} semestre 2010 à Niolon au restaurant le Scampy a rassemblé 72 de nos séniors afin de clôturer une année bien remplie. Ils n'ont pas oublié leur bon coup de fourchette et leur bonne humeur en cette chaude journée. Quelques jours plus tard, ils se retrouvaient accompagnés par une équipe d'élus pour une sortie à l'hippodrome de Pont de Vivaux.

Au programme, courses de chevaux en nocturne et dîner au restaurant panoramique pour un repas des plus raffiné, dans une ambiance empreinte de secrets et de magie...

Les calculs allaient bon train et les paris déclenchaient des discussions très animées. Des fous rires se sont enchainés tout au long de la soirée y compris lors du retour dans le car. Une très belle soirée que tout le monde s'est promis de renouveler l'an prochain.

>> CLUB DES TAMALOUS : Demandez le programme.

Le Club des Tamalous a repris ses activités le jeudi 2 septembre dans la joie et la bonne humeur. La planification des manifestations d'ici la fin de l'année est la suivante :

3 novembre :

Grand repas dansant de l'entraide 13 Côte Bleue au gymnase Adrien Ricaud.

Du dimanche 14/11 au dimanche 21/11 :

VOYAGE AU MAROC

Circuit les villes Impériales en car.

Jeu 16 décembre :

Spectacle de fin d'année de l'entraide 13 au Dôme avec Michel Delpech.



SENIORS : spectacle et colis de Noël.

Le spectacle du Noël des Séniors est programmé mardi 21 décembre au Gymnase Municipal à partir de 14h. Si vous avez 60 ans et plus, vous êtes invités ainsi que votre conjoint quelque soit son âge. Pour cela inscrivez-vous au CCAS du lundi 15 novembre au mardi 7 décembre (dernier délai) de 9h à 12h et de 14h à 17h.

L'inscription des colis de Noël (réservé aux personnes de la commune âgées de 65 ans et plus) se déroulera au CCAS du lundi 15 novembre au mardi 7 décembre (dernier délai) de 9h à 12h et de 14h à 17h. Un BON DE RETRAIT vous sera remis lors de votre inscription. Votre colis de Noël vous sera offert lors du spectacle si vous y assistez, sans quoi, nous vous invitons à le retirer au CCAS les : Samedi 18 décembre, de 9h à 12h ou lundi 20 décembre, de 9h à midi et de 14h à 17h. Attention : pour les nouveaux inscrits, un justificatif de domicile et une pièce d'identité vous seront demandés.





>> Le Rotary club de la côte bleue fait son marché paysan.

En quelques semaines, sous l'égide de M. Furioli Martin et Mme Fenonjoie Elisabeth, Présidente du Rotary Club Carry Côte Bleue, le Marché a été mis en place en partenariat avec la municipalité. Né de l'idée de favoriser l'action professionnelle, de promouvoir les produits du terroir et d'aider un secteur en difficulté, ce marché paysan a été organisé par M. Gidde Didier, spécialiste dans cette activité professionnelle, ce qui a contribué au rassemblement de producteurs locaux. Il suffisait de faire le tour des étals pour constater la qualité des produits et, il faut le reconnaître, on était dans l'excellence: fruits, légumes, arômes, escargots, aulx, brosses, fromages, charcuterie, vins, confitures... mais aussi végétaux, arbustes,...).

Que du bonheur !

Éfficacité également puisqu'un des exposants, producteur de fruits participe au nouveau marché de la commune tous les samedis matin... Bravo aux organisateurs, pour cette sympathique manifestation, une première qui en appelle d'autres; Rendez-vous est pris pour l'an prochain, nous confie

L'emploi fait sa rentrée

Le mardi 19 octobre de 14h à 17h, en collaboration avec Le DEFI pour l'Emploi, l'association Graines de Soleil et la plateforme des services à la Personne, le CCAS invite tous les demandeurs d'emploi à un après-midi de rencontres à la Maison Pour Tous. Renseignements au 04 42 44 88 92.

Jean-Michel Abellon le local de l'équipe. Sans oublier la devise du Rotary Club "l'idéal de servir", n'oublions pas aussi de préciser que les bénéfices de cette manifestation vont permettre d'offrir un défibrillateur à notre commune, qui sera prochainement installé dans un bâtiment communal.

Vacances d'hiver

Pour les prochaines vacances d'hiver du 19 au 6 mars 2011, des séjours neige à Serre Chevalier pour les enfants de 6-12 ans et à Sestrières (Italie) pour les 11-17 ans sont proposés du samedi 26 février au vendredi 4 mars. Transport, hébergement, cours de ski et de surf, tout a été organisé par l'équipe d'animation de la commune. Les inscriptions se feront à partir de début décembre. Pour tous renseignements, merci d'appeler le centre de Loisirs au 04 42 45 73 53. Tous les programmes seront consultables sur le site de la ville www.mairie-ensues.fr

>> 237 enfants ont bénéficié du Centre de Loisirs cet été

L'affluence estivale des centres de loisirs enfants et ados affiche cette année une belle santé avec pas moins de 237 enfants inscrits en juillet et en août (172 pour le Centre Enfants et 65 pour le Centre Ados). Accueillis par l'équipe d'animation à l'école maternelle en raison des travaux d'extension du réfectoire de l'école élémentaire programmés pendant l'été, ils ont profité d'un programme varié d'activités :

escrime, tir à l'arc, sarbacane, accrobranche, sorties en bivouac pour les plus jeunes, canoë kayak, stage de cirque et de BMX, réalisation d'un projet vidéo ou encore mini-séjour en Ardèche pour les plus grands. À cela, il faut ajouter la réussite des 2 séjours été qui ont permis aux enfants de goûter aux joies de la montagne dans la belle région de Saint-Vincent-les-Forts alors que les ados ont préféré la mer du côté de l'île de Beauté, à Taglio Isolaccio plus précisément.



Depuis la rentrée, le Centre de Loisirs a repris son rythme habituel tous les mercredis. Les enfants peuvent se plonger dans l'univers des mousquetaires : duel à l'épée, bagarre de taverne et contre-espionnage à l'époque des mousquetaires du Roi... on ne va pas s'ennuyer !





>> Différents travaux de voirie ont été réalisés durant l'été.

Réfection de la chaussée et mise en place de ralentisseurs aux Gorguettes. Durant l'été, la chaussée du chemin des Gorguettes a fait peau neuve. Conformément aux engagements pris lors de la réunion de concertation du 30 mars, ces travaux ont permis, outre la reprise du tapis de chaussée jusqu'à la traverse des colletons, la mise en place de deux ralentisseurs et l'aménagement de places de stationnement sur les bas cotés.



Pluvial à la sortie des colletons. Les épisodes pluvieux de ces dernières années ont mis en évidence le besoin d'installation d'une grille traversière sur le réseau pluvial à la sortie de la traverse des colletons, c'est aujourd'hui chose faite.



Chaussée impasse de Mimosas.

La chaussée de l'impasse des Mimosas souffrait par temps de pluie d'inondations importantes pouvant aller jusqu'à gêner l'accès des propriétés de certains riverains. La chaussée et le profil de la route ont été complètement repris pour permettre l'évacuation des eaux de pluie.



Travaux à venir sur Chantegrive. Des travaux de voirie sont programmés sur Chantegrive cet automne. Il s'agit de réalisation de purges, rue des Alouettes et impasse des Mésanges ainsi que la suppression de zones pavées remplacées par du béton bitumeux allée des Hirondelles et corniche des Mouettes.

Début des travaux pour la toiture de l'église.

Les travaux de réfection de la toiture de l'église ont débuté et devraient s'étaler sur une durée de 3 mois. La mise en place des échafaudages permet l'accès sécurisé à l'église pendant la période de travaux.



L'école élémentaire s'est offert un petit lifting d'été.

Profitant de la trêve estivale, des travaux de peinture à l'intérieur de 4 salles de classe à l'école élémentaire ont été réalisés à la grande satisfaction des élèves et des enseignants au moment de la rentrée.





Le saviez-vous ? Notre commune possède un Correspondant Défense qui siège au sein du Conseil Municipal. Il s'agit de M. Thierry Soumahoro qui nous explique en quelques mots son parcours et ses missions :

"Conseiller municipal délégué au sport, j'assure également le rôle de correspondant défense pour la commune. Ancien sous officier engagé de l'Armée de Terre, mon expérience de la Défense me permet de jouer un rôle de relais, d'information et de communication entre l'institution militaire et la population civile. Depuis la professionnalisation des armées et la suspension de la conscription, il me semble important d'entretenir en quelque sorte le relationnel entre les différents services de la défense, les citoyens et la commune en étant le garant de la bonne exécution des opérations de recensement militaire, de l'information sur la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (J.A.P.D.). Je suis à la disposition de toute personne souhaitant avoir des informations sur le fonctionnement ou l'organisation de la Défense Nationale ainsi que de tout jeune qui souhaiterait s'engager. La mission qui m'a été confiée est d'orienter les administrés qui en font la demande vers les relais professionnels que sont les bureaux du service national ou bien les centres d'information et de recrutement des forces armées.

N'oublions pas que l'Armée peut être un tremplin pour recevoir une formation professionnelle pouvant déboucher sur des carrières qu'elles soient militaires ou civiles."



>> Le Comité Feux sur tous les fronts.

Suite aux intempéries qui ont fortement touché l'Ardèche le 7 septembre dernier, une équipe de 6 hommes du Comité Feux d'Ensuès, emmenée par le président Joseph Ceccaldi, a pris la route à bord de 2 véhicules pour se rendre dans les villages de Saint Andiol et de Mollèges. Ils se sont mis au service des habitants qui ont été durement touchés par les inondations. C'est ainsi qu'ils ont participé activement aux vidages des caves et des maisons. Le 24 juillet, les bénévoles du Comité Feux étaient aussi sur le terrain en appui de l'intervention des pompiers sur l'incendie de Châteauneuf. Ils ont joué un rôle important dans la bonne organisation des secours, l'aide aux gendarmes et l'assistance à la population.

La saison estivale du Comité Feux n'a donc pas été de tout repos pour la quarantaine de bénévoles qui se relaient quotidiennement pour assurer la surveillance de nos massifs et qui jouent un rôle important de prévention de tous les risques naturels. En attestent les quelques chiffres qui ont été donnés lors de la clôture de la saison : 8000 kilomètres parcourus et 2000 heures de patrouilles dans les massifs. Chaque membre du Comité a d'ailleurs été chaleureusement félicité par M. le Maire et M. Tuchiuli, l'adjoint à la sécurité, qui ont tous deux souligné leur dévouement et leur motivation. Nous leur souhaitons bon repos en espérant que cet hiver sera sans événement nécessitant leur intervention.

>> Extension du cimetière communautaire

Dans quelques semaines débiteront les travaux d'extension du cimetière communautaire qui vont permettre d'atteindre la capacité totale du projet initial. Cet agrandissement consiste à la réalisation de 162 caveaux supplémentaires (50 à 2 places, 40 à 3, 26 à 4, 36 à 6 et 10 à 9) et de 15 cases en columbarium viendront compléter la première tranche qui a été mise en service fin 2008.

Les allées et les espaces verts seront aussi aménagés afin de donner un aspects paysager digne de cet équipement. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 612 650 € HT et est totalement pris en charge par la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole, la réception est programmée pour fin avril 2011.



C'est parti ! Les 2 premiers projets structurants sont sur les rails, l'agrandissement du gymnase et la salle des festivités et de la culture. Ces 2 projets ont fait l'objet d'un contrat d'Objectif (Contrat départemental de développement et d'aménagement - CDDA pour la période 2010-2013) et viennent d'être validés lors de la commission permanente du Conseil Général le 23 juillet 2010. Pour rappel, ce contrat d'un montant de 6,15 millions d'euros est subventionné à hauteur de 50% par le Conseil Général, les dossiers de subventions d'état (Dotation Globale d'Équipement - DGE) et du Conseil Régional sont en cours de décisions.

>> Projet d'agrandissement du gymnase : La commission dévoile ses 1^{ers} avis.

La commission extra-municipale chargée de travailler à la définition du projet d'extension du gymnase Adrien Ricaud s'est prononcée lors de sa 3^{ème} séance sur le choix d'implantation de la future salle de gym avec agrès. (Voir implantation ci-dessus). Pour rappel, elle s'était déjà réunie par 2 fois au mois de mai afin d'entamer le travail de définition du projet avec l'appui d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Par la suite, un architecte a été désigné et a pu présenter ses premières intentions d'implantation en correspondance avec le cahier des charges défini par la commission.

Composée d'élus de la majorité et des minorités, de membres du personnel municipal et de personnes qualifiées, chacun a pu donner son avis sur la création de ce nouvel équipement dont l'objectif est de répondre au mieux à la demande des futurs utilisateurs. De nombreux paramètres ont été pris en compte dans la réflexion sur la future implantation : positionnement du bâtiment par rapport à l'existant (liaison avec le gymnase, les vestiaires, les sanitaires, le parking, problématique de l'accès handicapés, nécessité ou non de réaliser certains aménagements comme l'accès pompiers et la voirie, problématiques de l'emplacement de la cuve de gaz et du déboisement, etc...).

À partir de là, 3 intentions d'implantation et des images volumétriques ont été proposées et un avis favorable a été donnée à celle qui permet non seulement

de garantir la pratique de chaque activité dans des conditions confortables, mais aussi d'assurer la requalification et la mise en valeur du site, sans pour autant impacter l'utilisation régulière du gymnase dans sa configuration actuelle. Il est à noter qu'aucune des propositions d'implantation n'a pu satisfaire à la volonté de la commission d'installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment pour cause d'ensoleillement insuffisant ou limité dans tous les cas de figure. Parmi les membres de la commission extra-municipale, 4 représentants d'associations de la commune (les associations APEER, CHER, Gym Ensues et Patrimoine Côte Bleue) ont participé activement aux débats. Voici en quelques mots leurs réactions :

M. Didier Ponchaux pour le club de Hand-ball d'Ensues : "ce projet va égayer l'entrée du gymnase qui est plutôt monotone aujourd'hui et de plus il évite, contrairement aux deux autres, la traversée du gymnase par les enfants pour se rendre aux vestiaires".

Mme Béatrice Alabert pour le club de gym : "cette implantation est plus pratique pour l'accès aux vestiaires et aux sanitaires des gymnastes et plus proche de l'entrée du gymnase".

Mme Louise Vincenzi pour les parents d'élèves : "ce projet est le plus fonctionnel et le plus sécuritaire des trois proposés de plus il laisse la possibilité de répartir comme on veut les agrès".

M. Christophe Glorian pour Patrimoine

Côte Bleue : "ce positionnement à l'Est est le plus convenable, dommage que le photovoltaïque ne puisse être retenu techniquement".

Les échanges de tout le groupe ont aussi permis de débattre sur les accès nécessaires pour le personnel qui doit pénétrer dans le gymnase pour apporter le matériel, sur l'idée de proposer la récupération des eaux de pluie pour le sanitaire, sur le déplacement de la cuve de gaz, sur le paysager... Voilà, la commission se réunira à nouveau le 18 Octobre pour analyser l'APS (Avant Projet Sommaire) qui sera réalisé par l'architecte, en attendant la mission de contrôle technique et les relevés topographiques seront réalisés. Rappel : l'ensemble des comptes-rendus de cette commission sont consultables sur le site de la ville www.mairie-ensues.fr dans la rubrique "Votre Mairie".

>> Salle des festivités et de la culture : la commission dans les starting-blocks.

La commission extra-municipale chargée de participer à la définition du projet de réalisation de la salle des festivités et de la culture va commencer à se réunir dès cet automne. Sa composition a été arrêtée. C'est Mme Sabine Coirre, adjointe à la culture et à la communication qui en sera la présidente. Sur le même principe que celle qui travaille sur le projet d'extension du gymnase, elle réunira M. le Maire et des élus de la majorité (Mme Delaforest, M. Pichard, M. Buono), des élus des minorités (Mme Maurel et M. Tete), des membres du personnel municipal (M. Agostini, M. Combet et Mme Améris) et des personnes qualifiées au regard de ce projet et qui ont fait acte de candidature pour y participer.

(M. Philippe Foulquié en tant que directeur d'un équipement culturel important, La Friche Belle de Mai à Marseille, Mme Valérie Salles en tant que présidente de l'association Impact, M. Philippe Giry en tant que président de l'association Foyer Rural et Mme Christine Cassar, spécialisée dans l'événementiel).





La Rentrée

"Une rentrée placée sous le signe de bonnes nouvelles..."

Des classes refaites à neuf à l'école élémentaire et la cantine agrandie et insonorisée, sans oublier un équipement photovoltaïque sur sa toiture...

Une buanderie agrandie à la crèche pour de meilleures conditions de travail du personnel.

L'accueil de 17 enfants de moins de trois ans à l'école maternelle avec un poste d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) par classe, que de bonnes nouvelles pour nos écoles, dommage que l'Éducation Nationale ne se penche toujours pas sur les classes surchargées !!!

Et avec l'arrivée du BIO dans les assiettes tous les jeudis pour les écoles, la crèche et le portage de repas à domicile, la ville a rempli son rôle en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires pour permettre l'accueil des enfants dans de très bonnes conditions.

C'est le choix annoncé par notre équipe en 2008 que nous concrétisons en assurant l'entretien régulier de nos écoles, un investissement important qui se poursuivra chaque année par des travaux réalisés durant les vacances d'été afin de ne pas perturber le cycle scolaire.

Cette année, le plus gros chantier, celui de l'agrandissement de la cantine de l'école élémentaire, nous permet de servir dans de bonnes conditions d'espace et d'horaires les 210 élèves qui déjeunent à la cantine tous les jours. Dommage que malgré l'investissement de la ville dans l'éducation, cette rentrée soit une nouvelle fois marquée par la baisse des moyens accordés par l'État (16000 suppressions de poste en 2010 au niveau national).

Les seniors font aussi leur rentrée active avec la reprise des activités des mardis et jeudis et un programme de sorties et animations alléchant dès la rentrée et jusqu'à la fin de l'année pour les assidus du club des seniors "les Tamalous"

Autre temps fort de cette rentrée, le forum des associations organisé par la municipalité et plus de 50 associations, pour la première fois sur le parvis de l'Hôtel de ville, sous un soleil généreux et une affluence importante, de quoi permettre la rencontre les retrouvailles et les inscriptions aux diverses activités.

Oui une rentrée placée sous le signe de bonnes nouvelles pour nos enfants...

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès La Redonne
Vice Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

471 enfants ont pris le chemin de leur école

Des effectifs en baisse pour cette rentrée 2010

Pleurs pour les tout-petits qui quittaient leur maman pour la première fois, joie pour les grands qui retrouvaient copains et copines de classe, 471 enfants ont vécu la grande journée de la rentrée scolaire. 177 enfants, de 2 ans et demi à 6 ans, ont été accueillis en maternelle, et 294 en élémentaire, soit une légère baisse de par rapport à la rentrée 2009.

"La baisse des effectifs est à l'origine de la fermeture d'une classe décidée par l'Éducation nationale, à l'école élémentaire mais à quelques unités près on n'ouvre pas de classe à la maternelle qui accuse des classes jusqu'à 30... c'est difficilement acceptable et regrettable", observe le maire.

Moindre mal avec l'acceptation des enfants ayant 3 ans d'ici la fin de l'année, grâce à l'action commune des parents et des élus, en effet la municipalité a réagi à la "préconisation" de l'inspecteur d'académie de ne pas scolariser les enfants n'ayant pas 3 ans le jour de la rentrée. Elle a sollicité les parents et leur association pour rencontrer l'Inspecteur, a organisé la démarche commune avec les communes voisines, le maire, Michel Illac, a saisi par lettre le Ministre Luc Chatel sur notre situation...



Nous savons l'importance de l'accueil en maternelle des moins de trois ans : non seulement l'entrée à la maternelle libère des places en crèche et facilite aussi le retour au travail des jeunes mères mais elle permet aussi un accès à des apprentissages de qualité que nulle autre structure ne peut offrir. Nous sommes donc inquiets devant la multiplication des attaques contre l'école maternelle, nous sommes hostiles à tout transfert des maternelles vers les collectivités locales ce qui créerait de la disparité entre les territoires et mettrait fin à l'égalité devant le système éducatif. L'école maternelle doit rester sous la responsabilité de l'État.

EFFECTIF DANS LES ÉCOLES

MATERNELLE

Classe Bleue	Mme BARRETTE	28 élèves
Classe orange	Mme PAUL Claude	30 élèves
Classe rouge	Mme PAUL Annie	29 élèves
Classe Jaune	Mme ZORODDU	30 élèves
Classe verte	Mme SINISCALCHI	30 élèves
Classe parme	Mme FANTERIA	30 élèves

PRIMAIRE

CPA	Mme BONZI	20 élèves
CPB	Mme TIRAN	20 élèves
CPC	Mme JULIEN	20 élèves
CE1A	Mme COHEN	27 élèves
CE1B	Mme FILALI	27 élèves
CE2A	Mme OLIVE	27 élèves
CE2B	Mme MINI	27 élèves
CE2/CM1	Mmes TRUAU et MOSER	21 élèves
CM1A	Mme GALLOT	27 élèves
CM2A	Mme LAPEYRE	25 élèves
CM2B	Mme VALERO	26 élèves
CM2C	Mme FERRETE	27 élèves





Sous dimensionnée pour accueillir un matériel de professionnels, la buanderie a été agrandie permettant de meilleures conditions de travail du personnel d'entretien de la crèche et le local ménage a été déplacé.



Par tous les temps, les plus petits peuvent profiter de l'espace jeu en intérieur, ce dernier sera complété par un espace extérieur qui sera aménagé dans le jardin côté sud dans les prochains mois.



Pas toujours facile pour les parents de se séparer de leur petit en ce premier jour de rentrée mais peu de pleurs en définitive, les petits s'adaptant facilement, d'autant que certains ont déjà découvert les lieux...



Le transport scolaire est assuré gratuitement pour les enfants de l'école élémentaire, l'inscription dès le début d'année étant souhaitable pour une meilleure organisation et adaptation des enfants.



Agrandissement et traitement acoustique de l'ensemble du réfectoire permettent aux enfants de prendre leur repas dans des horaires raisonnables, avec moins de précipitation et dans une ambiance plus feutrée...



Élus, personnels municipaux, directeurs d'école font l'état des lieux pour recenser les derniers petits travaux de pré-rentrée, rien ne sera oublié...



Rentrée appréciée et attendue par les anciens qui se sont retrouvés en ce jour de rentrée : cartes, scrabble, loto, personne n'a perdu la main pendant cette trêve estivale...

Le forum des associations fait le plein de visiteurs

Installé sur le parvis de l'hôtel de ville, par un temps magnifique, cette édition du forum a permis la présence de plus d'une quarantaine d'associations. Il faisait bon déambuler dans les allées à la rencontre du monde associatif ensuéné. Chaque structure avait redoublé d'efforts pour permettre aux familles, et à leurs enfants de choisir leur activité favorite. Ce moment privilégié de rencontres permet à tous de

découvrir la richesse des différentes pratiques proposées que ce soit dans les domaines des loisirs, des sports, de la musique, de la culture, mais aussi dans les domaines du social, de l'environnement ou du caritatif. Les responsables et animateurs des associations ont pu valoriser la qualité de leur savoir-faire lors des démonstrations sportives ou culturelles qui ont rythmé la matinée. La saison est donc bien lancée, profitez-en !



>> LA BECASSE : pour une chasse écologiquement responsable.

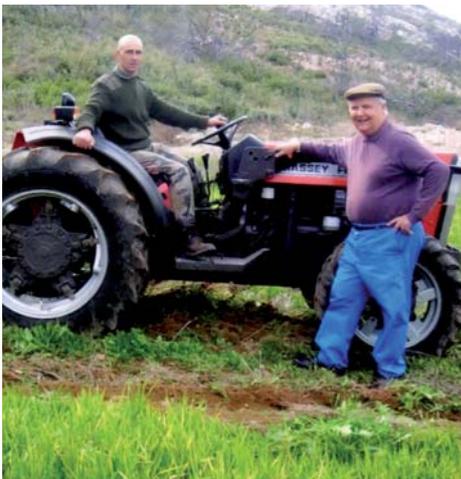
Les différences entre chasseurs et opposants relèvent le plus souvent du sensationnalisme médiatique. À Ensues, le rôle des chasseurs dans la gestion de la nature est une réalité.

En effet, la société de chasse la "Bécasse", forte de ses 136 adhérents, participe aussi à la bonne gestion de la flore et de la faune sauvage de nos massifs. Son président historique Roger Sarde, épaulé par son vice-président René Puertas et les membres du bureau organisent cette gestion. La Bécasse entretient et alimente en eau et grains 70 points d'agraineage et cultive près de 50 champs repartis sur les 800 hectares du territoire de chasse de la commune. Elle participe aussi à la plantation d'arbres, à l'entretien du massif forestier, au maintien des coupes feux.

Aidée de ses deux gardes assermentés, elle lutte contre le braconnage et effectue la surveillance du site forestier qui n'est ouvert à la chasse des espèces sédentaires que 3 jours par semaine (les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés) sur une période s'étalant chaque année du 2^{ème} dimanche de septembre au 2^{ème} dimanche de janvier. Notons aussi que la quantité de gibiers chassés est strictement limitée pour garantir la préservation des espèces.

Elle n'en oublie pas aussi ses missions pédagogiques, soucieuse de l'accueil des jeunes dans l'association, elle leur offre l'adhésion gratuite et les accompagne la 1^{ère} année. C'est donc naturellement que la Municipalité appuie cette association en l'aidant financièrement par le biais d'une subvention municipale (1830 euros), par la mise à disposition des structures municipales et par le soutien auprès du Conseil Général des dossiers de subventions pour aider leur fonctionnement et l'acquisition de matériels. (Tracteur, véhicule...)

Pour tout contact, vous pouvez composer le 04 42 44 82 12.



>> JUDO : La belle santé du club.

Préparez vos kimonos et prenez le chemin des tatamis ! En cette rentrée 2010, le club Judo Jujitsu Côte bleue propose de nombreuses activités dans différentes sections. Dès 3 ans (pour des cours d'éveil) et jusqu'à n'importe quel âge, (les) filles et garçons sont accueillis au dojo du gymnase. Avec du matériel adapté et pédagogique, chaque groupe d'âge découvre les différentes facettes du Judo-Jujitsu sous la houlette des 2 entraîneurs diplômés que sont Jean Yves Alessi (Ceinture noire 6^{ème} DAN) et Nicolas Sarde (ceinture noire 3^{ème} DAN). L'association organise des stages ouverts à tous pendant les vacances scolaires et participe à de

nombreuses compétitions nationales, régionales et départementales. Avec 90 adhérents sur notre commune, le club obtient d'ailleurs régulièrement d'excellents résultats.

Son président Daniel Bourret vous donne d'ores et déjà rendez-vous les 19 et 20 décembre pour assister à la coupe de Noël au Gymnase Adrien Ricaud.

Pour tout renseignement relatif au fonctionnement du club ou aux inscriptions, n'hésitez pas à appeler le 06 70 01 92 88. Vous avez même la possibilité d'essayer une séance sans engagement.

Retrouvez aussi l'actualité de l'association sur <http://judojujitsucotebleue.free.fr/>.

>> CÔTÉ CRÉATION : l'association qui fait bouillonner la création artistique.

Née du désir de transmettre des savoirs et des pratiques artistiques dans différents domaines, l'association Côté Création, créée en 2007, propose aux enfants à partir de 4 ans des activités telles que le modelage, la peinture, la sculpture, la mosaïque mais aussi beaucoup d'autres... Reçus dans le charmant atelier de Florence LAPEYRE, animatrice diplômée en arts plastiques, ils peuvent ainsi venir vivre quelques heures de pur plaisir dans une ambiance chaleureuse et détendue pour donner libre cours à leur imagination et leur sens artistique. Florence peut également venir chez vous mener des activités manuelles à l'occasion de l'anniversaire de vos enfants (pour lui et ses camarades). Par ailleurs, les adultes ne sont pas en reste puisqu'ils peuvent participer à des stages tout au long de l'année pour s'initier

ou se perfectionner à différentes techniques (abat-jour, mosaïque, reliure) et, nouveauté cette année, atelier hebdomadaire pour la création de mobilier et objet déco en carton.

Pour tous renseignements : atelier Côté Création - Domaine de Chantegrive - 28 Promenade des Flamands Roses - tél. : 06 14 88 44 56 ou florence@cotecreation.org site web : www.cotecreation.org





>> ENSUÈS'TIVAL : La dynamique est lancée !

Cette 1^{ère} édition d'un festival d'été a réuni à la fois un public de curieux venu de villes voisines et des ensuëniens qui ont montré leur envie de voir cet évènement se pérenniser. La programmation, volontairement éclectique a permis des rencontres passionnantes avec des artistes venus de divers horizons. La première des 3 soirées présentait le spectacle-concert "My g-g-generation-Rock 55-75" de l'Atelier du Possible et la prestation du groupe a enthousiasmé l'assistance : une mise en scène talentueuse, en musique et en images, un voyage sur les vingt années qui ont

changé le monde avec l'arrivée de ce mouvement musical populaire. Un véritable moment d'émotion ! La seconde soirée a été l'occasion d'assister aux performances d'improvisation de la troupe de la LIPAIX pour un périple aussi délirant qu'hilarant. Le festival s'est conclu par le One-Man show "accent à l'heure" de Marco Paolo. Ce jeune talent humoriste marseillais n'a pas son pareil pour arriver à nous faire rire de toutes les petites galères de la vie quotidienne qui nous énervent ainsi que de nos travers.



Ensuès'tival a donc su attirer un public qui en voulait et en redemandait... autant de signes qui laissent à penser que le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'été 2011.

>> Michèle Olive reçoit le Prix Jean Giono 2010.

Le 8 août dernier, un salon du livre organisé à Grambois dans le Vaucluse par le Club du Livre, accueillait de nombreux auteurs comme Pierre Magnan qui y a dédié son dernier roman.

Au cours de cette journée, différents prix ont été remis. Parmi eux, nous retiendrons le prix du livre de Provence 2010, remis par Sylvie Giono (fille du célèbre écrivain scénariste Jean Giono) à un de nos talents locaux (et également institutrice à l'école élémentaire F. Mistral) : Michèle Olive pour son premier roman "Le tablier dénoué" (Paru aux Éditions Elzévir), une belle histoire d'amour, celle d'un jeune couple d'Italiens arrivant à Marseille au début du siècle dernier. C'est donc avec une certaine fierté que nous félicitons Mme Olive et que nous attendons avec impatience son prochain ouvrage. D'ailleurs elle nous a confié qu'il était totalement différent du premier et qu'il s'agissait d'une étude de mœurs. En attendant, si ce n'est pas déjà fait, vous pouvez acheter "Le tablier dénoué" dans les Maisons de la Presse de la commune.





À l'origine de ce nouveau marché, Marianne Delaforest, adjointe aux Festivités, nous explique les principales raisons qui ont conduit la Municipalité à faire le choix de mettre en place ce nouveau service à la population :

"Nous nous y étions engagés dans notre programme électoral. Ce projet répond à une forte demande des habitants de la commune et vient compléter celui du mercredi de la place R. Autès. Nous avons souhaité ce marché hebdomadaire afin de dynamiser le centre ville et de développer l'attrait de notre commune par son développement économique. Pour ce qui est du choix du lieu, nous avons suivi l'avis de professionnels, en privilégiant la visibilité et la centralité entre les zones de commerces.. Notre choix fut aussi d'y associer pleinement les commerçants de la commune. Pour cela, nous les avons conviés à une réunion d'information en amont du projet, permettant à chacun d'entre eux de se positionner sur ce marché de façon prioritaire. L'organisation a ensuite été confiée à un prestataire sous la forme d'un contrat d'affermage afin de répondre à toutes les problématiques liées à ce service comme la gestion, l'organisation, la publicité, et le nettoyage du site qui sont assurés par ce délégataire. Nous souhaitons maintenant que ce marché se développe régulièrement au fil des mois pour devenir, au-delà de l'aspect commercial, le lieu où se croisent toutes les générations et tous les quartiers de la commune. Tous ensemble, soyons acteurs de sa réussite !"



>> Bienvenue sur le marché du samedi !

Depuis quelques semaines, un nouveau rituel est apparu dans la vie des ensuéenens: le marché du samedi matin. Installé sur le parvis de la Bibliothèque, il offre un large panel de

produits frais, plats cuisinés, prêt-à-porter, produits cosmétiques...

Il y en a pour tous les goûts. Très rapidement, sa fréquentation importante en a fait un nouveau lieu de rencontres et de convivialité pour tous.

>> JOURNÉE DU PATRIMOINE : Marcel Pagnol en vedette

Cette année la Municipalité a profité des journées du Patrimoine pour vous proposer d'aller à la rencontre de l'univers Pagnolien. Au travers des différentes lectures interprétées par La compagnie Équivog, nous avons découvert des pièces de théâtres méconnues de Marcel Pagnol. Ainsi, nous avons appris pourquoi, selon l'auteur, Judas a trahi Jésus, car : "Jésus s'est levé et a dit : "En vérité, je vous le dis, l'un de vous doit me trahir". Et regardant Judas en face, il a ajouté : "C'est toi... Ce que tu as à faire, fais-le vite".

Nous avons ensuite basculé dans le cynisme lié à la gloire et à l'argent au travers de l'œuvre "les marchands de gloire" et nous avons eu un aperçu des relations de couple assez particulières dans "Fabien". Ce moment de lecture s'est terminé par un très grand classique "la femme du boulanger" et la célèbre "pomponette". Un moment de pur plaisir pour l'ensemble des spectateurs.

Le spectacle "en attendant Marcel" n'ayant pas pu avoir lieu, pour des raisons climatiques, sera reprogrammé ultérieurement.





>> Des panneaux photovoltaïques à l'école élémentaire.

Soucieuse de favoriser le développement durable et les énergies vertes et comme elle s'y était engagée, la Municipalité a démarré cet été son programme d'équipement des bâtiments publics avec de l'énergie solaire photovoltaïque. Profitant du projet d'agrandissement de la salle de restauration de l'école élémentaire Frédéric Mistral, c'est toute la partie sud de la

toiture qui est équipée d'une trentaine de mètres carrés de tuiles photovoltaïques. L'installation pourra produire suivant l'ensoleillement jusqu'à une puissance électrique de 3000 watts/heure. Cette énergie, pour des raisons techniques, ne sera pas utilisée directement pour alimenter les classes mais sera revendue et remise sur le réseau EDF. Un outil pédagogique sous la forme

>> QUALITÉ DE L'EAU DE BAINNADE : examen réussi pour les plages de la commune.

En application des dispositions de la directive 2006/7/CE du Parlement européen concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade, une étude sur le profil des eaux de baignade de notre commune a été réalisée cet été. Elle consiste à identifier les sources de pollution qui ont un impact sur la qualité des eaux de baignade et sur la santé des baigneurs. Elle définit aussi les mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et vise à supprimer les sources de pollution.

L'étude des profils de vulnérabilité, confiée à un bureau d'étude spécialisé a été réalisée sur les plages de la Redonne et celle de Figuières. Une dizaine d'analyses des eaux ont été effectuées à des moments différents par un laboratoire agréés et cela pour les deux sites de baignade. Si vous souhaitez prendre connaissance des résultats, ils sont affichés sur les plages ainsi

qu'à l'hôtel de ville et sur le site internet de la commune (rubrique votre quotidien /Environnement).

Parmi les sources de pollution pouvant affecter les eaux de baignade, on recense : l'assainissement autonome non-conforme, les exutoires pluviaux, les mouillages forains, les ports, la fréquentation, le trafic maritime.

Aujourd'hui c'est l'augmentation de la fréquentation des habitations dans les

d'un écran d'ordinateur sera bientôt installé dans le hall de l'école.

Les élèves pourront ainsi y lire la puissance instantanée produite, la puissance cumulée depuis son installation, et le CO2 (gaz carbonique) non rejeté dans l'atmosphère. Ce premier projet en appelle d'autres. Un bureau d'étude missionné par la ville va commencer à travailler sur le recensement des constructions publiques susceptibles de pouvoir être équipées en énergie renouvelable.

Par ailleurs, à ce jour, de nombreux particuliers font le choix d'équiper leur habitation d'énergie renouvelable : eau chaude solaire, électricité photovoltaïque... c'est ainsi qu'en 2008, 17 foyers se sont équipés, 33 en 2009 et les chiffres ne cessent d'augmenter en 2010. Nous souhaitons vous rappeler qu'une autorisation d'urbanisme est obligatoire pour la pose de panneaux solaires en toiture. Un imprimé de demande préalable est à retirer à l'accueil de l'hôtel de ville et le délai d'instruction ne dépasse pas un mois. Si l'intégration paysagère du projet est assurée, la grande majorité des dossiers est validée par la commune.

Il ne reste plus qu'à espérer que les nouvelles mesures en cours de décision par le gouvernement notamment sur les tarifs, ne vont pas freiner cet élan...

calanques en période estivale, susceptible d'engendrer pour les foyers qui ont un assainissement défaillant des effluents d'eaux usées, qui pourrait altérer la qualité des eaux sur nos plages. L'arrivée de l'assainissement collectif dans les calanques permettra prochainement d'éviter ce risque. En attendant, il est rassurant de voir qu'il ressort de l'étude que toutes les eaux de baignade de la commune correspondent à un profil de baignade de type 1 : eau de baignade de qualité "excellente" ou "bonne" et risque de pollution de l'eau de baignade non avéré.



>> L'incendie a détruit 934 hectares de forêt et de broussailles.

Ce samedi 24 juillet, parti vers 21h de Châteauneuf les Martigues le feu s'est rapidement dirigé vers Carry-le-Rouet et Sausset les Pins, menaçant les habitations et exigeant de nombreuses évacuations. Deux hélicoptères bombardiers d'eau et un Dash 8 ont juste eu le temps d'effectuer un seul largage avant que la nuit ne tombe. L'incendie s'est vite propagé atteignant rapidement une progression de près de 3 Km/h aidé par un vent violent soufflant par rafales de 90 km/h. Aucune victime n'est à déplorer, les secours se sont vite organisés pour évacuer et diriger les résidents et touristes vers les gymnases de Sausset, Carry et Ensues. Les 700 pompiers déployés sur le territoire ont lutté toute la nuit dans l'attente du lever du jour et de l'intervention possible des canadiens. Le dimanche un effectif de 500 pompiers avait eu raison du feu qui était maîtrisé vers 12h30 mais la surveillance de reprises a nécessité le maintien du dispositif, il aura fallu attendre lundi matin pour déclarer le feu circonscrit. Sur place, Jean-Noël Guerrini, Président du Conseil général et Jean-Pierre Maggi président du SDIS faisaient le point avec le Colonel Jorda, Directeur du SDIS, qui a dirigé les opérations.



Quant à Vincent Burroni Maire de Châteauneuf et conseiller général du canton il ne pouvait que constater l'ampleur des dégâts après une nuit passée en grande partie au PC de Valtrède, une nuit d'organisation de l'accueil des personnes et de sécurisation des accès vers la RD9 pour que les pompiers puissent travailler dans de bonnes conditions,

une nuit de crainte que le feu ne se propage vers la commune d'Ensues par le vallon de l'aigle. La Sûreté départementale de Marseille et le commissariat de Martigues, qui ont été chargés de l'enquête ont pu conclure à un incendie volontaire, un véhicule 4/4 incendié pour "arnaque" à l'assurance.

>> L'importance de l'entretien des surfaces boisées.

Michel ILLAC Président du SIER de la Côte Bleue (Le Syndicat Intercommunal d'Études et de Réalisation du massif forestier qui a pour vocation principale la mise en œuvre du PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier) du massif de la Côte Bleue ne cache pas son désarroi : "Tout ce nous avons fait ces dernières années avec le PIDAF dans ce secteur en matière de reboisement et de débroussaillage a été anéanti. Une fois de plus on se rend compte avec ce sinistre que nous sommes particulièrement vulnérables quels que soient les efforts que nous faisons".

Les Maires de la Côte bleue, les services de l'ONF et les sapeurs Pompiers après le bilan de cet incendie sont déjà dans des propositions de travaux grâce au financement des partenaires (Conseil Général, Communauté Urbaine, municipalités), mais aussi dans une démarche auprès des propriétaires privés pour

l'entretien de leurs parcelles. En tout cas merci à tous les sapeurs pompiers, aux bénévoles des Comité Feux de Forêts à la Gendarmerie et à la justice qui ont mis tous les moyens pour la lutte contre cet incendie, la protection des axes routiers et la recherche des coupables.



>> Le temps des saveurs.

Etes-vous prêts pour un voyage gustatif ? Après une mise en bouche avec le spectacle de théâtre dinatoire "à ouïr et à manger" le samedi 25 septembre dernier au Foyer socio-culturel, moment de partage et de dégustation "des mots et des mets" très apprécié, la ville d'Ensuès vous propose de participer à des ateliers de cuisine animés par un chef cuisinier. Ils auront lieu les matinées des samedis 16 et 30 octobre. Tarifs : 30 € par cours et par participant.

Renseignements et inscriptions auprès de Laurence au 04 42 44 88 88 (Attention places limitées à 10 participants maximum par atelier).



>> Ensuès, capitale de la culture country.



Pour la 2^{ème} année consécutive, la municipalité en partenariat avec l'association Eagles Star organise son festival de country le 30 et 31 octobre avec un programme orienté vers la synergie musique et danse. À ne pas rater, 2 grandes têtes d'affiche cette année :

- Le samedi, Nasly, la chanteuse "la plus pétillante" de la country en France se produira avec son groupe Chattahoochee.
- Le dimanche, c'est Steve and Heather, les plus fameux représentants de la country moderne qui présenteront leur dernier spectacle.

Enfin, grande nouveauté cette année, le samedi 30 à 11 h vous pourrez assister à une conférence ainsi qu'à un stage de découverte gratuit pour les habitants de la commune sur simple inscription en Mairie au service festivités.

Jours d'inscription : lundi 25/10, mardi 26/10, jeudi 28/10 et vendredi 29/10 de 9h30 à 11h30. Découvrez la programmation complète du festival sur : www.eagles-starscountry.com

>> Fête de la science : Du 12 au 23 octobre, Ensuès : "Entre ciel et terre".

Deux grandes célébrations rythment cette année la Fête de la Science : le bicentenaire de l'aéronautique et l'année mondiale de la biodiversité. Le personnel de la bibliothèque vous propose du 12 au 23 octobre une exposition de planches BD sur l'aéronautique réalisées par des enfants de la commune ainsi qu'une exposition des planches préparatoires aux albums d'Éric Stoffel ("Histoire de l'aéronautique" réalisés avec Marcel Uderzo). Ce dernier viendra également animer une conférence le samedi 23 octobre, de 10h30 à 11h30, à la bibliothèque, sur la démarche qu'il a entreprise dans la création de ces bandes dessinées, avec un temps de signatures-dédicaces.

>> À la découverte des littératures Slaves.

Samedi 9 Octobre, au travers de " Bibliothèques en fête 2010", une manifestation destinée à la promotion du livre et de la lecture, nous vous proposons de découvrir les littératures slaves contemporaines. Nous débiterons cette thématique, en début d'après midi avec des ateliers de création et de modelage. Vous pourrez ensuite assister au spectacle "Nous les moineaux" de la compagnie Fluid Corporation d'après l'œuvre de Yordan Raditchkov. Ce spectacle fait de paille et de contrebasse, se joue et se chante avec trois personnages, qui racontent leur vie d'animaux. Et parfois la langue bulgare jaillit et fait entendre une autre musique, celle d'un autre pays. Ces histoires pleines de métaphores s'adressent à tous, font rire, mais aussi réfléchir.

Inscrivez-vous dès à présent pour les ateliers de modelage de 14h à 17h et au spectacle à 18h au foyer socioculturel.

Réservations et renseignements auprès de l'équipe de la bibliothèque au 04 42 45 72 87 (Entrée gratuite).

D'autre part, dans le cadre de la biodiversité, vous aurez le loisir de participer à une visite de la réserve de biosphère de l'Observatoire des Marais du Vigueirat (Mas Thibert), en présence d'un guide naturaliste, à la découverte de la faune et de la flore. Pour cela, rendez-vous le samedi 23 octobre de 15 h à 17 h (sortie en autobus au départ de la commune) (gratuit et ouvert à tous. Attention places limitées : 50 personnes)

Renseignements et réservations obligatoires (jusqu'au 8 octobre) auprès de Laurence au 04 42 44 88 88

>> Téléthon 2010.

Le Téléthon aura lieu cette année sur la commune le dimanche 5 décembre. La municipalité organise un grand loto à partir de 14h30. Venez nombreux !



OCTOBRE

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3

Journées portes ouvertes par les "Scrapbookeuses" au foyer du Gymnase

DU 3 AU 31

"Bibliothèques en fête" sur les littératures slaves contemporaines

SAMEDI 9

- 14h-17h : Ateliers de modelage à la Bibliothèque

- 18h : Spectacle "Nous les moineaux"

de la compagnie Fluid Corporation au foyer socioculturel

DU 11 AU 17

Semaine du goût à l'école maternelle et élémentaire

SAMEDI 16

Atelier cuisine à l'école maternelle (sur inscriptions uniquement)

MARDI 19

14h-17h : Forum "L'Emploi fait sa rentrée"

à la Maison Pour Tous

DU 21 AU 24

Fête de la Science

DU 25 AU 29

- Stage de Gymnastique au Gymnase

- Stage de Judo Jujitsu au Dojo

- Stage de hand-ball au Gymnase

SAMEDI 30

Atelier cuisine à l'école maternelle

(sur inscriptions uniquement)

SAMEDI 30 ET DIMANCHE 31

Ensuès Country Festival par Eagles Star au Gymnase

NOVEMBRE

MERCREDI 3

Repas dansant de l'Entraides 13 au gymnase

SAMEDI 6

8h-13h : Don du Sang au foyer socioculturel

DIMANCHE 7

Course pédestre L'Escapade

LUNDI 11

Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918

DIMANCHE 14

Loto de Gym'Ensuès au foyer socioculturel

SAMEDI 20

Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DIMANCHE 21

Loto par "le Souffle c'est la vie " au gymnase

SAMEDI 27

Foire aux Jouets par le Secours Populaire au foyer socioculturel

DIMANCHE 28

Grand Prix du Badminton Club au gymnase

DECEMBRE

JEUDI 2

18h30 : Conseil Municipal

DIMANCHE 5

14h : Grand loto du Téléthon

MERCREDI 8

Contes de Noël à la Bibliothèque

SAMEDI 11

Chants de Noël à l'Eglise

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12

Marché de Noël au gymnase

MARDI 14

Spectacle de Noël de l'école Frédéric Mistral au gymnase

MERCREDI 15

Noël des Associations au gymnase

SAMEDI 18 ET DIMANCHE 19

Coupe de Noël du Judo au gymnase

MARDI 21

Noël des Séniors au gymnase

DIMANCHE 19

Loto de "La Bécasse" au foyer socioculturel

VENREDI 31

Réveillon organisé par le club de Hand-ball au foyer socioculturel

JANVIER

SAMEDI 8

- Vœux de la Municipalité au gymnase

- Don du Sang au foyer socioculturel

MARDI 11

Remise des récompenses des concours de crèche et sapins

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16

Fêtes de la Saint Maur

>> Les plaisirs du service à domicile

Cécilia, praticienne et esthéticienne diplômée propose à domicile sur la commune des soins du corps relaxants comme des massages et des soins esthétiques à domicile. Pour en savoir plus, vous pouvez la contacter par mail c.relaxation@gmail.com ou par téléphone au 06 11 50 89 52.

Volailles, œufs frais direct producteur et divers produits cuisinés... Passez vos commandes avant le vendredi soir vous serez livrés à domicile le mercredi. Tél. : 04 42 45 93 35 / 06 67 22 51 13.

>> LE RECENSEMENT DE LA POPULATION de notre commune aura lieu du 20 janvier au 20 février 2011

La phase préparatoire du recensement 2011 débutera dès le mois d'octobre dans la commune avec la nomination des coordonateurs communaux qui recevront chacun une formation. 10 agents recenseurs seront mobilisés pour réaliser cette campagne.

>> CANTONALES 2011 : Inscription sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter aux prochaines élections cantonales partielles de mars 2011, nous vous rappelons qu'il est nécessaire de s'inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2010. Le service élections de l'hôtel de ville est à votre disposition. Nous vous rappelons les pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité ou passeport
- Justificatif de domicile récent (moins de 3 mois)
- Un certificat d'hébergement est à fournir pour les personnes hébergées ainsi que pour les jeunes adultes vivant chez leur parents + photocopie de la C.N.I. de l'hébergeant.

>> Une foule impressionnante a accompagné Raymond.



Raymond Maucci était aimé et connu de tous au village, c'est naturellement qu'une grande foule l'a accompagné. La maladie l'a emporté à 76 ans, après une vie bien remplie de travail, de vie familiale intense. Un caractère bien trempé, comme on les aime ici mais une discrétion et une amitié sincère. Passionné et amoureux de cyclisme, Raymond a participé à la vie de la "Roue d'Or", club cycliste d'Ensuès où il a apporté en qualité de Directeur sportif. Toutes nos condoléances à son épouse Monique, à ses enfants Mylène, Patrick, à toute sa famille et ses amis qui ont su l'apprécier et l'accompagner dans les moments difficiles de sa maladie.

>> Albert, doyen des seniors n'est plus.



Qui n'avait rencontré Albert Degl Innocenti dans les rues du village ? Il avait été le doyen du banquet des seniors en 2009, mais hélas la maladie l'a vite emporté. Albert avait un passé de résistant qu'il n'a pu hélas faire reconnaître par manque de témoins trop tôt disparus. Sa participation à la 2^{ème} guerre mondiale allait lui être attestée par la remise du diplôme lors de la cérémonie du 11 novembre mais la vie en a voulu autrement... Toutes nos condoléances à son épouse Paulette, à toute sa famille et ses amis.

NAISSANCES

- 10/06 Tino MILLET
- 19/06 Théo BEN HASSINE
- 19/06 Léo BEN HASSINE
- 22/06 Shana RUDINGER
- 12/07 Jeanne MATRAT
- 13/07 Lilian DEGL'INNOCENTI
- 14/07 Sandro BENOIT
- 27/07 Pauline GHIO
- 11/08 Giovanni ZICARO
- 11/08 Dario ZICARO
- 14/08 Quentin TURINA
- 19/08 Yvana LESTERPS
- 06/09 Nina MARIEN

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.



Jeanne



Lilian



Pauline

PARRAINAGES REPUBLICAINS

- 19/06 Fanny MARTEL
- 03/07 Angel MARTEL
- 21/08 Eléa GAYAUD
- 21/08 Matthias SONNTAG

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux familles.

MARIAGES

- 19/06 DUBESSY Philippe / BACHET Sophie
- 22/06 DEL AGUILA Lucien / PELLEN Mireille
- 26/06 FRANZINI Fabrice / MOMPARDLER Aurélie
- 17/07 MERLE Philippe / CANTRELLE Muriel
- 30/07 REYNIER Laurent/TALMONT Océane
- 31/07 SARTI Anthony/MARTIN Cristel
- 08/08 COQUIN Philippe/FROIDEVAUX Marie-Agnès
- 04/09 GOUIRAND Julien/KACHOONY Christel
- 18/09 SARDE Nicolas/LECOMTE Céline

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÉCÈS

- 09/06 Henri VENNEN
- 17/06 Françoise LEROY
- 26/06 Rose MAILLOT
- 28/07 Marie GLADIEUX
- 12/08 André PAUL
- 03/09 Albert DEGL INNOCENTI
- 05/09 Genty MENVIELLE
- 10/09 Raymond MAUCCI

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Groupe "Majorité Municipale"

La sécurité est un souci quotidien des Maires

Le rôle d'une commune, le devoir d'un Maire c'est d'assurer la tranquillité publique, la Paix publique. Le Maire est tout d'abord un coordonnateur de l'action locale où interviennent de nombreuses institutions et bien sûr les services de l'État (Gendarmerie, Justice...) et là, il faut l'avouer nous sommes en difficulté avec la suppression de la Gendarmerie de Martigues qui intervenait en renfort sur notre secteur mais aussi la lenteur du traitement judiciaire des délits. Ensûs est une ville tranquille même si nous sommes confrontés comme nos voisins à quelques incivilités et nuisances plus particulièrement l'été. Nous assumons la mission de prévention de la délinquance avec tous les outils à notre disposition et nous avons initié des démarches depuis quelques mois, avec la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile d'AIX et l'Association Départementale pour

le Développement des Actions de Prévention. Bien sûr quand la médiation échoue, nos agents utilisent la sanction. Avec 5 policiers municipaux, Ensûs compte 1 policier pour 1040 habitants et 1 pour 752 les 4 mois d'été grâce à deux ASVP supplémentaires. (Marseille compte 1 policier pour 3400 et Aubagne 1 pour 2034). La dernière rencontre du Maire avec le Procureur de la République d'Aix a permis de rappeler la volonté de la municipalité de donner suite aux divers actes de vandalisme et de demander grâce à dépôt de plainte systématique la réparation du préjudice subit. Il est à noter que cet été, quelques jeunes de notre commune ont effectué des peines de Travail d'Intérêt Général sur la commune (travaux de peinture...)

Michel ILLAC

"Gauche plurielle - Société civile"

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Fiers d'être français ?

Laissons à plus tard l'inertie dangereuse de la municipalité, le budget de la salle des fêtes, le choix malheureux du lieu du marché du samedi, car le monde montre la France du doigt !

Au lieu de mobiliser contre la crise, notre président divise pour mieux régner. Il dresse les français contre les étrangers qu'il accuse de tous les maux. Il oppose la classe moyenne aux plus pauvres, stigmatisant les bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire qui s'offrent des écrans plats avec nos impôts ou les étudiants qui cumulent grassement les avantages sociaux !

M. Hortefeu s'indigne des belles Mercedes des gitans. Mais s'offusque-t-il des foyers non imposables habitant Neuilly ou ayant un yacht ? Combien d'enfants français ou roms pourrait-il nourrir avec les 32.665.513 euros restitués par M. Woerth à

Mme Bettencourt au nom du bouclier fiscal ? Combien de postes d'enseignants pourrait-il créer y compris à Ensûs la Redonne ? Ceux qui fraudent le fisc, placent leur argent dans les paradis fiscaux et nous volent ainsi impunément auront-ils encore droit à la nationalité française ?

Pourquoi, le système financier immoral fait de la boulimie des plus riches n'est-il jamais en cause ?

Quid des promesses de N. Sarkozy pour moraliser la finance et équilibrer les richesses : lutter contre les paradis fiscaux, la fuite des capitaux, les parachutes dorés... Paroles !

La sécurité des citoyens sera assurée quand la justice sociale sera rétablie.

Ne nous trompons pas d'adversaire.

Dénonçons cette politique nauséabonde. Républicains réagissons. Poursuivons ensemble ici aussi vers un autre Avenir.

Groupe d'opposition

"Confiance en l'Avenir"

L'Avis d'appel public à la concurrence pour la Conduite d'opérations de réalisation d'une salle des festivités et de la culture a été lancé pendant les vacances.

La prestation se décline en 3 phases :

Phase 1: assistance pour la conception du projet

Phase 2: assistance pour les travaux et leur réception

Phase 3: assistance pendant la période de parfait achèvement

Étrange procédure, bien rapide. Ne doit-on pas au préalable réaliser une analyse des besoins avant de procéder déjà au choix d'une assistance pour la réalisation d'un tel équipement ?

En période de crise, monsieur le Maire et son équipe se sont-ils posé la simple question du réel besoin de cette salle des fêtes sur Ensûs et de ses coûts de fonctionnement (incluant aussi des professionnels aptes à diriger et fournir un planning attractif et rentable).

À la vue du peu de fréquentation des animations et inaugurations municipales de l'été, un lieu supplémentaire de festivités

a-t-il vraiment sa place sur notre commune?

Le taux de fréquentation des fêtes ne cesse de baisser chaque année.

Preuve en est : pour la fête de la Saint-Maur, la municipalité envisage d'organiser la manifestation sur 2 jours au lieu de 3. Nos responsables élus ne vont-ils pas engager une dépense qui serait plus appropriée à la mise en place d'autres priorités ; par exemple: d'un service de police municipale digne de ce nom.

Monsieur le Maire, ne nous précipitons pas en ces temps de récession sur une dépense sans doute pas adaptée aux préoccupations immédiates de nos concitoyens. N'alourdissons pas leur fiscalité locale. Nous souhaitons surtout du bon sens, du pragmatisme et de la gestion vertueuse.

Roger Barrachin

ENSUES LA REDONNE DIMANCHE 7 NOVEMBRE

17^{ème} COURSE PÉDESTRE



12,5 Km

L'ESCAPADE

Départ 9h30 au centre du village

Marche Nordique, départ à 9h40

Inscriptions
04 42 44 88 88

Dans le cadre du challenge
Radio Maritima

